

## Charles-René Tandé réélu président du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables



Le 6 mars 2019, Charles-René Tandé a été réélu président du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables.

Pour la deuxième partie du mandat en cours, Charles-René Tandé souhaite intensifier son action en faveur de l'attractivité et de la modernisation de la profession.

Il s'engage à :

- Accompagner les cabinets aux changements (transition numérique, nouvelles dispositions issues du projet de loi PACTE) ;
- Accélérer les grands projets de l'Institution ;
- Moderniser la formation et le diplôme pour attirer les nouveaux talents ;
- Imposer l'expert-comptable comme référent de l'exploitation de tous les flux (financiers, humains, datas, dématérialisés) ;
- Accroître encore l'influence de la profession dans la sphère publique et économique.

Très actif dans la défense des intérêts de la profession, Charles-René Tandé souhaite conforter le rôle de l'Ordre en tant qu'acteur consulté, écouté et respecté ; ainsi que celui de l'expert-comptable au service de l'économie et de ceux qui la font.

**Contact presse :**

Agence Abrasive - [contact@abrasive.fr](mailto:contact@abrasive.fr)

Xénia ARRIGNON : 06 12 36 57 26 & Karine MICHAUD : 06 50 61 06 64

### A propos de Charles-René Tandé

Charles-René Tandé, 58 ans, débute sa carrière au sein de KPMG où il reste 17 ans à opérer à Paris, dont 5 ans à la direction de la formation. En 2001, il devient associé du cabinet alsacien COGEST (4 associés et 40 collaborateurs).

Impliqué pour défendre les jeunes experts-comptables, il a été président de l'ANECS (Association nationale des experts-comptables stagiaires, commissaires aux comptes stagiaires et étudiants en comptabilité supérieure) et de l'UNECS (Union européenne des experts-comptables stagiaires).

Très engagé au service de la profession, il a présidé le Conseil régional de l'ordre d'Alsace entre 2002 et 2006 puis le syndicat IFEC (Institut Français des Experts-comptables et Commissaires aux comptes) de 2013 à 2017. Le 17 mars 2017, il devient président du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables pour un premier mandat de 2 ans.

### A propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 21 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires. Placé sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion, et le développement de la profession française d'expert-comptable. Il veille, par ailleurs, au respect de la déontologie, de la qualité et de la discipline professionnelle.

#### **Contact presse :**

Agence Abrasive - [contact@abrasive.fr](mailto:contact@abrasive.fr)

Xénia ARRIGNON : 06 12 36 57 26 & Karine MICHAUD : 06 50 61 06 64